

RÉSULTATS ANNUELS 2023 ECOSLOPS

Paris, le 18 avril 2024, 19h30 - Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, annonce les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2023, arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 18 avril 2024.

- **Cession d'Ecoslops Provence, permettant un recentrage sur les activités profitables et porteuses d'avenir**
- **EBITDA* 2023 à l'équilibre sur les activités conservées par le Groupe**
- **Obtention de la certification ISCC PLUS pour Ecoslops Portugal**

Faits marquants de l'exercice 2023

- Cession d'Ecoslops Provence en cours à la clôture de l'exercice et finalisée le 29 février 2024 comme déjà communiqué. Le résultat consolidé du Groupe est de ce fait fortement impacté par des coûts, désormais non récurrents, liés à Ecoslops Provence pour 5,5M€
- Des résultats satisfaisants au Portugal avec un EBITDA de la filiale de 2,4M€, malgré un volume d'activité et des cours pétroliers plus faibles qu'en 2022
- Recentrage du Groupe sur Ecoslops Portugal et le développement de la Scarabox®, activités profitables et porteuses de croissance
- Plan d'économies en place sur les fonctions support pour s'ajuster au nouveau périmètre (-20%, soit -0,5M€)

Compte de résultat consolidé 2023 (en M€) - Présentation analytique

(Sur la base des comptes audités, rapports en cours d'émission)

Compte tenu de la cession d'Ecoslops Provence, la présentation analytique du compte de résultat consolidé ci-dessous tient compte du nouveau périmètre du Groupe et isole l'impact non récurrent des coûts liés à Ecoslops Provence et sa cession, de (5,5)M€, à savoir :

	2022	2023
Perte comptable Ecoslops Provence	(2,2)	(2,9)
Provision liée à la sortie du périmètre de consolidation		(1,8)
Honoraires liés à la restructuration		(0,7)
Total	(2,2)	(5,5)

	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Produits raffinés (P2R)	12,3	7,9	-4,4
Scarabox	0,3	0,0	-0,3
Services portuaires	2,1	2,4	0,3
Total CA	14,7	10,3	-4,5
Marge brute	9,0	7,0	-2,1
Taux de marge brute	61%	68%	
Charges de personnel	-3,3	-3,1	0,2
Charges externes	-3,7	-3,8	-0,1
Impôts & taxes	-0,1	-0,2	-0,1
EBITDA	2,0	-0,1	-2,1
Amortissements/Provisions	-1,4	-1,5	-0,1
Résultat Financier	-1,1	-1,3	-0,2
Impôt société	0,4	0,3	-0,1
Résultat Avant Restructuring / E. Provence	-0,2	-2,6	-2,4
Résultat lié à Ecoslops Provence	-2,2	-4,8	-2,6
Coûts de restructuring	0,0	-0,7	-0,7
Résultat Net Consolidé	-2,4	-8,0	-5,7
Part du Groupe	-1,7	-7,3	-5,6

Le chiffre d'affaires d'Ecoslops Portugal a diminué de 28%, passant de 14,4M€ en 2022 à 10,3M€ en 2023. L'activité Services portuaires a progressé de 14%, à 2,4M€, tandis que l'activité Produits raffinés a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires, en 2023 à 7,9M€, contre 12,3M€ en 2022.

Cette baisse s'analyse en : -20% lié à l'effet volume, -19% d'effet prix (le prix moyen du Brent étant passé de 94€/bbl en 2022 à 76€/bbl en 2023) et +3% liés au mix produit. L'unité a produit sur la période 20.071 tonnes de produits raffinés contre 24.509 tonnes en 2022, et en a vendu 17.693 tonnes, contre 22.165 l'exercice précédent. Cette baisse de volume est essentiellement imputable à un manque d'intrants comparé à 2022.

Le taux de marge brute, quant à lui, est passé de 61% à 68%. Cette progression provient d'une part de l'activité Produits raffinés dont le taux de marge est passé de 60% à 61% et d'autre part du mix Activités, la part des services portuaires dans le chiffre d'affaires ayant fortement progressé. En conséquence, la marge brute d'établit à 7M€, en baisse de 2,1M€ par rapport à 2022.

Malgré le contexte inflationniste, le groupe a contenu ses dépenses de fonctionnement. L'ensemble des frais indirects (personnel, loyer, prestataires, ...) a fait l'objet d'un plan d'économie qui se traduira par une diminution de (0,5)M€ entre 2022 et 2024.

Sur le nouveau périmètre du Groupe, l'EBITDA* ressort quasiment à l'équilibre, à (0,1)M€, en baisse de 2,1M€ par rapport à 2022, entièrement imputable à celle de la marge brute.

Le résultat financier est négatif de 1,3 M€. Il comprend majoritairement, pour 1 M€, la charge d'intérêts sur l'emprunt BEI.

L'impôt sur les sociétés représente un produit de 0,3 M€, principalement constitué du crédit d'impôt recherche.

Bilan consolidé au 31 décembre 2023 (en M€)

(Comptes audités et rapports en cours d'émission)

Le contrat de cession d'Ecoslops Provence ayant été signé avant la date de clôture des comptes, et son closing avant la date d'arrêté des comptes, la contribution d'Ecoslops Provence au bilan consolidé est présentée dans les comptes 2023 sur une ligne unique et distincte «Actif net Ecoslops Provence».

Les variations bilantielles s'en trouvent ainsi fortement impactées :

	31/12/2022	31/12/2023	Var. M€
Immobilisations Incorporelles	1,1	0,9	(0,2)
Immobilisations Corporelles	33,2	12,0	(21,2)
Immobilisations Financières	0,8	2,4	1,6
Actif Immobilisé	35,1	15,3	(19,8)
Stocks & Encours	1,3	1,6	0,3
Clients	4,0	1,6	(2,4)
Autres Créances	1,7	1,1	(0,6)
Impôts différés actif	1,5	1,5	(0,0)
Disponibilités	6,9	3,2	(3,7)
CCA & Charges à répartir	0,9	0,7	(0,2)
Actif circulant	16,3	9,7	(6,6)
Actif net Ecoslops Provence		9,1	9,1
Total ACTIF	51,4	34,1	(17,3)

	31/12/2022	31/12/2023	Var. M€
Capital & Réserves	16,0	14,2	(1,8)
Subvention d'investissement	1,5	1,4	(0,1)
Quote-part des minoritaires	(0,1)	(0,8)	(0,7)
Résultat Net - Part du groupe	(1,8)	(7,3)	(5,5)
Capitaux Propres	15,6	7,5	(8,1)
Avances conditionnées	0,8	0,8	0,0
Prov. Pour Risques&Charges	0,1	1,9	1,8
Dettes Fin.	29,2	20,6	(8,6)
Fournisseurs	4,0	2,0	(2,0)
Dettes fiscales & sociales	1,0	0,5	(0,5)
Autres dettes	0,7	0,7	0,0
Dettes d'exploitation	5,7	3,2	(2,5)
Total PASSIF	51,4	34,1	(17,3)

L'actif immobilisé baisse de (19,8)M€ se décomposant en (20,4)M€ liés à la cession d'Ecoslops Provence, (1,3)M€ de dotations aux amortissements, 0,4M€ d'investissements et 1,6M€ de reclassement de la créance sur Valtech Energy (préalablement classée en créances clients et dorénavant en immobilisations financières).

L'actif circulant, hors trésorerie, diminue de (2,9)M€ provenant de (1,3)M€ lié à la cession d'Ecoslops Provence et (1,6)M€ de reclassement en immobilisation financière de la créance sur Valtech Energy.

Comme indiqué plus haut, une provision pour risques et charges de 1,8M€ a été constituée pour

appréhender l'impact de la sortie du périmètre de consolidation d'Ecoslops Provence, fixée au 1er janvier 2024.

Les dettes financières s'élèvent à 20,6M€, en baisse de (8,6)M€ par rapport à 2022. Cette baisse s'explique d'une part, pour +0,9M€, par les intérêts courus sur la dette Banque Européenne d'Investissement («BEI») et d'autre part par la cession d'Ecoslops Provence pour (9,5M€), l'ensemble de l'endettement étant repris par l'acquéreur dans le cadre de cette cession.

Le périmètre et le profil du Groupe étant fortement impactés par la cession d'Ecoslops Provence, Ecoslops SA et la BEI ont engagés des discussions afin de modifier les termes et conditions des accords financiers existants, en tenant compte des capacités réactualisées de génération de cashflow. Pour rappel, 8M€ des 10M€ octroyés par la BEI l'avaient été pour le financement d'Ecoslops Provence, activité cédée début 2024.

Enfin, les dettes d'exploitation diminuent de (2,5)M€ dont (3,0)M€ sont imputables à la cession d'Ecoslops Provence et +0,5M€ à l'augmentation des dettes fournisseurs.

Situation financière et cashflows

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de près de 3,2M€ de trésorerie, dont 2,4M€ disponibles (compte tenu de 0,8M€ d'avance conditionnée sur subvention d'investissement) et d'un endettement net de 18,2 M€ (vs 23,2 M€ au 31 décembre 2022). La variation de trésorerie s'analyse comme suit :

	Exercice 2023
EBITDA	(0,1)
Coût de restructuring	(0,7)
Impôt	0,3
Subvention viré au résultat	(0,1)
Variation du BFR exploitation	(0,4)
Operating cashflow	(1,0)
Acquisition d'immobilisations	(0,4)
Investing cashflow	(0,4)
C/C Actionnaires E. Provence	(1,3)
Variation d'emprunts	(0,1)
Intérêts financiers versés	(0,4)
Financing cashflow	(1,8)
Variation de trésorerie	(3,2)
Trésorerie d'ouverture	6,9
- Sortie Ecoslops Provence	-0,4
Trésorerie de clôture	3,2
Variation	(3,2)

Le cashflow opérationnel ressort à (1,0)M€, impacté à hauteur de (0,7)M€ par des coûts non récurrents de restructuring, portant notamment sur la cession d'Ecoslops Provence. La variation négative du BFR provient d'une part d'Ecoslops Portugal pour (1,2)M€ (compte tenu d'un import de slops réalisé en décembre 2023) et d'autre part d'Ecoslops SA pour 0,8M€ (hausse des dettes fournisseurs liés aux coûts de restructuring engagés).

Les opérations liées aux financements se soldent par un décaissement net de 1,8 M€, intégrant essentiellement d'une part 1,3M€ d'apport en compte courant à Ecoslops Provence (décaissement non récurrent compte tenu de la cession d'Ecoslops Provence réalisée en février 2024) et 0,4M€ d'intérêts sur emprunts d'autre part.

Il est rappelé que le closing de la cession d'Ecoslops Provence a eu lieu le 29 février 2024, date à laquelle Ecoslops SA a perçu le paiement de 8M€. Une partie de ce paiement a donné lieu, le même jour, à un remboursement des sommes dues à la BEI au titre de 2023, pour un montant de 1,9M€ (0,5M€ en capital amorti et 1,4M€ d'intérêts et de royalty fee). A l'issue de cette opération, la dette nette d'Ecoslops SA s'établit à 10,3M€, divisée par deux par rapport au 31 décembre 2022 et sa position de trésorerie disponible est de 7,2 M€.

Stratégie et Développements

Ecoslops, désormais recentré sur son activité historique de Sines et le développement de la Scarabox®, dispose dorénavant de ressources financières et humaines en phase avec sa feuille de route.

Sines

L'activité de l'unité portugaise est corrélée aux cours du pétrole et aux approvisionnements et génère un EBITDA moyen de 2,2M€/an. La filiale est autonome financièrement et lève ses financements elle-même.

La concession dans le Port de Sines arrivant à échéance fin 2027, les discussions ont d'ores et déjà été engagées afin d'anticiper son renouvellement pour une extension possible jusqu'en 2037. La certification ISCC PLUS obtenue récemment est aussi un facteur très positif dans la mesure où de nombreux clients sont à la recherche de produits disposant de ce label de durabilité.

Scarabox®

Cette activité, née des demandes répétées de nombreux prospects au fil des ans, a connu un démarrage plus lent que prévu. Après la construction et la livraison de la première unité pour Valtech Energy au Cameroun, les travaux de montage et de démarrage ont été freinés par le manque de ressources humaines et financières locales. Ecoslops, étant confronté de son côté au même moment aux difficultés d'Ecoslops Provence, n'a pas pu suppléer à ces retards. Le recentrage d'Ecoslops permet désormais de dédier les ressources nécessaires à cette activité, tant technique que financière.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, une lettre d'intention a été signée en début d'année entre Ecoslops, Parlym et la SIR (raffinerie nationale de Côte d'Ivoire d'une capacité de 4 millions de tonnes) qui prévoit que la SIR prenne 5% du capital de la société locale et dispose d'un poste d'administrateur.

En synthèse, Ecoslops, après avoir mené son recentrage autour des activités rentables et porteuses d'avenir et avoir aligné ses coûts en conséquence, est maintenant concentré sur la réussite des prochaines étapes de son plan, à savoir :

- Renégociation structurante et pérenne à long terme de la dette BEI, de type mezzanine (9,5M€ de nominal, échéance initiale 2027)
- Renouvellement de la concession dans le Port de Sines avec GALP
- Sécurisation moyen terme des approvisionnements de l'unité de Sines
- Développement de la Scarabox® (Cameroun, Côte d'Ivoire, autres prospects...)

Gouvernance

Le Conseil d'administration est constitué de membres disposant d'ancienneté et d'expérience sur les activités, les problématiques du Groupe et de son secteur. Il a apporté une contribution importante aux décisions stratégiques prises en 2023 et a soutenu le management dans l'exécution de ses décisions. Aussi, il est important que le Groupe puisse compter sur la pérennité de ce Conseil. En conséquence, il sera demandé à la prochaine assemblée générale, le 11 juin prochain, de renouveler, sans nomination supplémentaire, les mandats qui expirent à cette occasion, à l'exception de celui de Monsieur Bindschedler qui n'est pas candidat à son renouvellement.

ESG

Le Groupe a publié le 2 juin 2023 son quatrième rapport de développement durable, portant sur l'exercice 2022.

La volonté du Groupe de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue s'illustre à travers la nouvelle progression de la notation ESG 2023 issue de la Campagne Ethifinance ESG (anciennement Gaïa Research) pour l'année 2022. La société confirme ainsi sa performance puisqu'elle est désormais classée 24ème/310 (contre 39ème/371 lors de la campagne précédente) dans le panel général, 10ème/416 sur le panel des entreprises réalisant moins de 150M€ de chiffre d'affaires (contre 14ème/126 lors de la campagne précédente) et 4ème/272 dans le panel industrie (contre 7ème/76 pour 2021).

Par ailleurs, le label « Efficient Solution » de la Fondation Solar Impulse, axé sur la promotion de solutions efficaces et rentables pour protéger l'environnement, a été renouvelé avec succès en janvier 2024.

Enfin, Ecoslops Portugal a obtenu en décembre 2023, pour l'ensemble de sa production de produits raffinés, la certification ISCC PLUS. Cette certification atteste de la conformité des produits aux exigences de durabilité et de traçabilité, et est reconnue par l'ensemble des parties prenantes pour les produits recyclés.

Perspectives 2024

En 2024, Ecoslops Portugal prévoit une production de 24.500 tonnes, soit un chiffre d'affaires de l'ordre de 13M€ (incluant les services portuaires) sur la base des cours du Brent actuels.

En 2024, Ecoslops a aussi pour objectif de contractualiser la vente d'une nouvelle Scarabox en Côte d'Ivoire.

* : EBITDA = *Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions*

Agenda Financier

Assemblée Générale Mixte : 11 juin 2024

Publication du Chiffre d'affaires du 1er semestre 2024 : 15 juillet 2024

Publication des résultats semestriels : 26 septembre 2024

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.